



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2013-89 du 9 juillet 2013

**OBJET : Pôle d'innovation économique de Berwick
2^e tranche – Marchés de travaux**

Rapporteur : M. Gérard FROMM

Le 09 juillet 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 03 juillet 2013 en la salle polyvalente à Névache sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 26 jusqu'à délibération n°2013-082
27 pour la délibération n°2013-083
28 de la délibération n°2013-084 à 2013-098
27 de la délibération n°2013-099 à 2013-100
28 de la délibération n°2013-101 à 2013-106

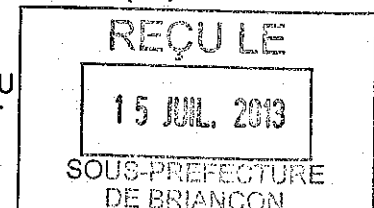
Nombre de pouvoirs : 4

Votants : 30 jusqu'à délibération n°2013-082
31 pour la délibération n°2013-083
32 de la délibération n°2013-084 à 2013-098
31 de la délibération n°2013-099 à 2013-100
32 de la délibération n°2013-101 à 2013-106

M. Jacques DEYME est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM (à partir de la délibération n°2013-084), M. Yvon AIGUIER, Mme Francine DAERDEN, Mme Marie-Hélène PONSART (se retirant pour les délibérations n°2013-99 et 2013-100), M. Maurice DUFOUR, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Renée PETELET, Mme Marie MARCHELLO, Mme Karine ESCALLIER, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Edmond CADET, M. Marc FORNESI, M. Jacques DEYME, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Sébastien FINE (à partir de la délibération n°2013-083).

Avaient donné pouvoir : M. Mohammed DJEFFAL à M. Eric PEYTHIEU
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY



Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de développement économique,

Vu l'avenant n°2 au Contrat de redynamisation du Site de Défense (C.R.S.D.), qui prévoit la réalisation et le financement d'un hôtel d'entreprises pour un montant prévisionnel total de 1 141 525 € HT, et ce avant le 1^{er} juillet 2014,

Vu l'article L. 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le permis de construire délivré par M. le Maire de Briançon, autorisant la démolition du bâtiment 008 du quartier Berwick et la construction de 488 m² de plancher sur deux niveaux avec toiture terrasse, comportant 4 ateliers et un bureau en RdC et 8 bureaux à l'étage,

Considérant l'avant-projet détaillé établi par le maître d'œuvre SOLEA, pour un montant de travaux estimé à 860 000 € HT,

Considérant que la consultation de désamiantage a été lancée de façon anticipée pour permettre d'assurer la sécurité des travailleurs sans retarder l'opération dont le délai est fortement contraint par les obligations du C.R.S.D.,

Considérant le lancement prochain d'une consultation dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert décomposé en lots sur la base des estimations APD suivantes :

LOTS	Montants HT estimé
1. Démolition - VRD- Maçonnerie	250 000 €
2. Charpente – ossature bois	159 000 €
3. Étanchéité	76 000 €
4. Menuiseries bois ext/int	76 000 €
5. Menuiseries extérieures Alu	18 000 €
6. Cloisons – Faux plafonds	40 000 €
7. Carrelages - Faïences	35 000 €
8. Serrurerie	32 000 €
9. Plomberie – VMC - Chauffage	90 000 €
10. Electricité	65 000 €
11. Peinture	19 000 €
TOTAL	860 000 €

Considérant que les crédits nécessaires ont été portés au budget,

Vu l'avis favorable de la Commission Développement Economique en date du 18 juin 2013,

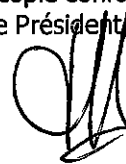
Vu l'avis favorable du Bureau en date du 24 juin 2013,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Approuve le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la réalisation de la 2^e tranche du Pôle d'Innovation économique de Berwick à Briançon, dont les caractéristiques essentielles sont énoncées ci-dessus,
- Autorise M. le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir avec les entreprises désignées attributaires par la Commission d'appel d'offres.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 15 JUIL. 2013

Date affichage : 18 JUIL. 2013